

Séance du 6 Mars 2003

L'an deux mil trois le six mars à 17 heures, le Conseil Municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Paul UGUEN, Maire.

Présents : M. Paul UGUEN, Maire, M. Pierre MENEZ, 1er Adjoint, M. Daniel FUSTEC, 2ème Adjoint, M. André RIOU, 3ème Adjoint, Mme Martine JAOUEN, Quatrième Adjoint, Mme Martine CUEFF, Cinquième Adjoint, M. Jean CORVEZ, M. Arsène INIZAN, Mme Louissette LE ROUX, M. Pierre LE DILAVREC, M. Rémy LE MEUR, Mme Françoise NORMAND, M. Tanguy MORVAN M. Jacques TILLY

Absents : M. Michel LE ROY, Mme Sylvie GEFFROY -LE JAN, M. Romain QUERE,

Procurations : M. Romain QUERE à Mme Martine CUEFF, M. Michel LE ROY à M. André RIOU, Mme Sylvie GEFFROY -LE JAN à M. Pierre LE DILAVREC

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 17

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 Février 2003

Date de Publication : 11 Mars 2003

Secrétaire : M. Pierre LE DILAVREC

<u>Objet</u> : Demande de subvention FEDER pour l'étude relative à la réhabilitation de la décharge de haouden : Approbation du plan de financement

Le Maire donne lecture du courrier de Monsieur le Sous-Préfet accusant réception du dossier de demande de concours de fonds structurel européens, pour l'étude de la réhabilitation de la décharge communale de Haouden, afin de permettre l'instruction de ce dossier, Il est demandé au Conseil Municipal de délibérer sur le plan de financement qui s'établit comme suit :

<u>Dépense H.T</u> :	14829 €
----------------------	---------

Ressources :

Conseil Général et Adème (30%)	4449 €
Europe FEDER (50%)	7414 €
Autofinancement (20%)	2966 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le plan de financement, autorise le Maire à signer l'ensemble des pièces à intervenir et à faire réaliser l'étude.